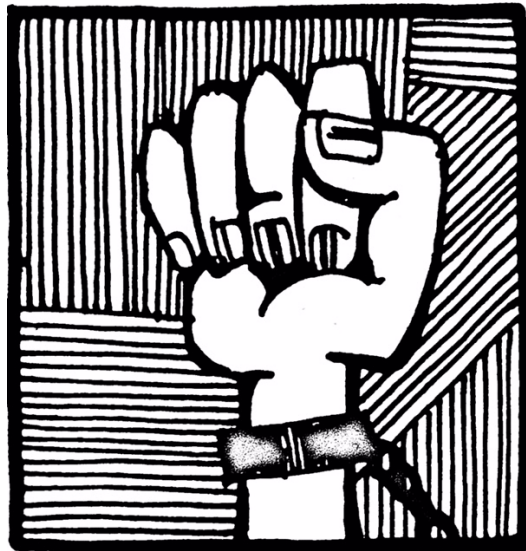


Université de Fribourg  
Faculté des lettres et des sciences humaines  
Département d'histoire contemporaine

Séminaire MA Documenter, SA 2020  
« Crimes et châtement à Fribourg »

## **Briser l'isolement**

Critique de la prison (1970-1980)



*La Suisse à l'ombre. Guide touristique des plus belles prisons romandes, p.79*

Sous la direction de Professeure Praz

Julia Litzén  
Chemin des Osches 14, 1009 Pully  
[Juliaanna.litzen@unifr.ch](mailto:Juliaanna.litzen@unifr.ch)

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1.Un tour d’horizon des recherches existantes</b>	<b>4</b>
<b>2. Chaud devant !</b>	<b>6</b>
<b>3. Analyse de trois documents, centraux dans la lutte anti-carcérale suisse</b>	<b>8</b>
<i>3.1 Autopsie d’un pénitencier</i>	<i>8</i>
<i>3.2 Le Passe-Muraille - Journal des prisonniers</i>	<i>9</i>
<i>3.3 La Suisse à l’ombre, Guide touristique des plus belles prisons romandes</i>	<i>9</i>
<b>4. Méthode de travail et résultats provisoires</b>	<b>10</b>
<b>Conclusion</b>	<b>13</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>15</b>
<i>SOURCES</i>	<i>15</i>
<i>LITTÉRATURE SECONDAIRE</i>	<i>15</i>

## Introduction

Dans les années 1970 et jusqu'au milieu des années 1980, la Suisse va connaître plusieurs mouvements contestataires critiquant les conditions d'emprisonnement ainsi que l'existence et l'utilité même de la prison. Se situant à l'extérieur et à l'intérieur des prisons, les différentes organisations liées aux mouvements contestataires ont certes vu se mobiliser les prisonniers et leur famille, mais aussi des hommes et femmes politiques, des journalistes, intellectuels ou encore des « matons ». Durant cette période relativement longue, la prison, qui jusqu'ici avait réussi à rester plutôt discrète, va, grâce à la mobilisation de ces organisations, se trouver régulièrement sur la place publique. Des articles dans les quotidiens, des débats télévisés, des manifestations ou encore des actions ponctuelles vont permettre de rendre la prison visible, dévoiler certains dysfonctionnements et faire entendre les différentes revendications proclamées par les prisonniers.

L'histoire de la prison n'a rien d'évident, ni de simple, autant dans sa construction que par rapport au fonctionnement même de la prison. Avec la création du premier code pénal en 1791, cette dernière devient le moyen principal pour appliquer les peines. A partir de cette date, son rôle se modifie. D'une part, elle aura comme but de protéger la société des criminels mais aussi, d'autre part, d'amender et réinsérer ces derniers, tout en dissuadant ceux qui sont à l'extérieur de prendre le « mauvais chemin ». Si ces nouvelles intentions contradictoires marquent une rupture dans la conception de la prison, il faut néanmoins savoir que faute de moyens, d'intérêt ou de connaissance des parcours des criminels, sa mise en œuvre restera longtemps précaire avec pour résultat des conditions de détention très dures, parfois même inhumaines. Ajoutons encore que les prisons garderont également cette permanence : un moyen de réguler la pauvreté. Dans ce cadre et de ce fait, le fonctionnement du système pénal et carcéral ainsi que les conditions de détention des prisonniers conserveront une certaine opacité et resteront longtemps largement méconnus du grand public<sup>1</sup>.

En effet, derrière les doléances des prisonniers se trouve l'enjeu qui s'infiltré autour et dans la structure pénitentiaire, celui de l'invisibilisation. De fait, la critique des prisons des années 1970 et 1980 offre la possibilité de mieux comprendre le silence qui entoure de telles institutions et la dynamique qui en résulte sur le quotidien des prisonniers. Aussi, la recherche dans ce champ précis permet-elle de dévoiler les stratégies utilisées afin de rendre non seulement plus visible le fonctionnement et le dysfonctionnement de la prison mais aussi de questionner son efficacité.

---

<sup>1</sup> Cours sur l'histoire de l'enfermement avec Professeure Praz, semestre de printemps 2020.

## 1. Un tour d’horizon des recherches existantes

Ces mouvements contestataires ne sont pas uniques et, comme nous allons le voir plus loin, ils s’inscrivent dans un contexte spécifique qui touche la Suisse mais aussi – et surtout – l’Europe et le continent nord-américain. Cela offre la possibilité d’avoir accès à des recherches très variées au sujet de la prison et spécifiquement concernant celle de la mobilisation des prisonniers. Un des derniers articles à ce sujet est celui qui introduit le numéro 21 de la Revue en ligne, *Champ Pénal/ Penal Field* intitulé *Contestation et subversion en Prison*<sup>2</sup>. Il a été mis en ligne le 17 décembre 2020 et les auteurs donnent un compte rendu très complet et structuré sur l’état de la littérature à ce sujet<sup>3</sup>. Lors de sa lecture, on découvre qu’à l’intérieur de ce grand sujet se trouve un nombre considérable de thèmes étudiés, allant des témoignages de certains prisonniers sur leur engagement durant les révoltes aux facteurs déclenchant ces dernières.

Dans le sillage des révoltes estudiantines des années 68, la mutinerie des prisonniers d’Attica en 1971 aux États-Unis marque le début d’une décennie de contestation des prisons dans le monde. Dans *Attica USA 1971*, l’historien Philippe Artières montre l’influence que cette révolte a pu avoir sur celles en France qui ont débuté dans les années 1970<sup>4</sup>. L’ouvrage de la journaliste et sociologue Anne Guérin, *Prisonniers en révolte. Quotidien carcéral, mutineries et politiques pénitentiaire (1970-1980)*<sup>5</sup> ainsi que *Le Groupe d’information sur les prisons. Archives d’une lutte, 1970-1972*<sup>6</sup>, également de Philippe Artières, permettent de mieux saisir les conditions de détention des prisonniers d’une part et l’organisation des mouvements de contestation extérieur de la prison à ses débuts d’autre part. Le dernier retrace entre autres la naissance du groupe d’information sur les prisons (GIP) et les différentes enquêtes menées par lui. Il s’agit là de plus de 300 documents d’archives présentés et contextualisés par un collectif de chercheurs en histoire et en sciences sociales. On y trouve par exemple des exemplaires de questionnaires utilisés afin de récolter des informations sur le vécu des prisonniers à l’intérieur des prisons, des tracts, des affiches et des lettres de prisonniers.

La critique envers les prisons la plus connue - et la plus discutée - reste certainement celle de Michel Foucault avec son ouvrage *Surveiller et Punir, Naissance de la prison*, publié en 1975. Émanant en partie de son expérience de lutte au sein du GIP, il va profondément marquer le sujet tout en soulevant

---

<sup>2</sup> Champ Pénal/ Penal Field, <https://journals.openedition.org/champpenal/>

<sup>3</sup> Joël CHARBIT et Gwenola RICORDEAU, « La prison, un espace de résistances et de mobilisations », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], 21 | 2020, mis en ligne le 17 décembre 2020, consulté le 27 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/12041>

<sup>4</sup> Philippe ARTIÈRES, s. la Dir., *Attica USA 1971*, Cherbourg, Le point du jour, centre d’art, 2017, 351 p.

<sup>5</sup> Anne GUÉRIN, *Prisonniers en révolte. Quotidien carcéral, mutineries et politiques pénitentiaire (1970-1980)*, Marseille, Agone, 2013, 400 p.

<sup>6</sup> Philippe ARTIÈRES, Laurent QUÉRO, Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Le Groupe d’information sur les prisons. Archives d’une lutte, 1970-1972*, L’Abbaye D’Ardenne, IMEC, 2003, 349 p.

des critiques notamment de la part des historiens quant à sa méthodologie<sup>7</sup>. Il ne faut pas oublier également de mentionner l'ouvrage du sociologue Erving Goffman<sup>8</sup> qui développe les concepts « d'institution totale » et de « mortification de moi » qui ont eu une grande influence sur l'analyse des prisons mais également sur la compréhension de l'effet de ce type d'institution sur les résidents. D'autres sociologues de l'école de Chicago comme Howard Becker<sup>9</sup> donnent la possibilité d'appréhender l'interaction entre les institutions et les prisonniers et aussi la stigmatisation des prisonniers et la construction des normes dans une société. Utilisés parallèlement avec le concept que Foucault va nommer « l'illégalisme », cela donne les moyens pour mieux comprendre les raisons rendant l'insertion si difficile après un séjour en prison.

Sachant que le prisonnier est au cœur du sujet, il semble important de relever certaines autobiographies faites par d'anciens prisonniers relatant non seulement leur combat à l'intérieur des prisons mais aussi leurs réflexions sur cette dernière et surtout sur le système qui produit des délinquants. Il y a celui de Serge Livrozet<sup>10</sup> qui a été très actif dans le mouvement français et qui a également participé à des projets suisses, comme la publication de *La Suisse à l'ombre*<sup>11</sup>. Son homologue suisse-romand, Jaques Fasel<sup>12</sup>, dont le livre paru en 1987 retrace ses expériences et ses réflexions sur le sujet de la révolte, vient d'en publier une nouvelle édition avec une préface s'adressant également aux nouvelles générations.

Après avoir effectué une recherche rapide concernant la Suisse alémanique, je n'ai pas trouvé de publication traitant directement du mouvement contestataire des prisons dans cette partie de la Suisse. Pour la Suisse romande, il semble que la seule recherche existante sur le sujet soit le travail de mémoire de Thomas Von Allmen en 2006 et traitant de l'histoire du Groupe Action Prison (GAP) entre 1975 et 1986<sup>13</sup>. Il retrace la création, les actions et la mise en œuvre de ce groupe d'action actif en Suisse romande en se basant entre autres sur ses publications, notamment le journal *Passe-Muraille*<sup>14</sup> ainsi que sur des entretiens avec des anciens membres du groupe.

Pour la Suisse, mentionnons encore la récente recherche du statisticien Daniel Fink sur les prisons Suisses<sup>15</sup>. Il permet de mieux comprendre l'évolution du droit pénal, son application ainsi que l'univers carcéral afin d'obtenir une vue d'ensemble du sujet. Si une grande partie de la recherche se base sur des

---

<sup>7</sup> Michelle PERROT, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtime au XIXe siècle*, Paris, Flammarion, 2001, 427 p.

<sup>8</sup> Erving GOFFMAN, *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de minuit, 1968, 452 p.

<sup>9</sup> Howard S BECKER, *Outsiders, Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, 247 p.

<sup>10</sup> Serge LIVROZET, *De la prison à la révolte, essai-témoignage*, Paris, Mercure de France, 1973, 221 p.

<sup>11</sup> Roger GAILLARD, Christian JÖHR, *La Suisse à l'ombre. Guide touristique des plus belles prisons romandes*, Genève, Éditions Adversaires, 1977, 299 p.

<sup>12</sup> Jacques FASEL, *Droit de révolte*, Lausanne, Edition d'en bas, 2019, 165 p.

<sup>13</sup> Thomas VON ALLMEN, *Le Groupe Action Prison (1975-1986) Histoire d'une mobilisation*, Mémoire de licence de la faculté des sciences et politiques, institut d'études politiques et internationales, Lausanne, Université de Lausanne, 2006, 112 p.

<sup>14</sup> *Le Passe-Muraille, Journal des prisonniers*, Rapidoffset, La Chaux-de-Fonds, publié entre 1976 et 1979 (17 numéros)

<sup>15</sup> Daniel FINK, *La prisons en Suisse : Un état des lieux*, Lausanne, PPUR-Presses Polytechniques, 2017, 136 p.

statistiques officielles, il prend également en compte la limite de tels chiffres en faisant une critique du système pénitencier. De fait, on peut encore ajouter la publication à laquelle plusieurs personnes membres du GAP ont participé – *Prisons, droit pénal le tournant* ?<sup>16</sup>. Datant de 1987, qui montre la continuité de certaines questions entourant la prison en Suisse et aussi l'évolution de certaines thématiques telles que la toxicomanie en prison ou encore des alternatives proposées à l'enfermement.

## 2. Chaud devant !

Comme nous l'avons mentionnée plus haut, la critique des années 1970 - 1980 envers les prisons a pris place dans plusieurs pays et continents. Elle a émergé à la suite des révoltes estudiantines autour de Mai 68, sachant qu'un bon nombre des partisans de la « nouvelle gauche » vont se retrouver en prison. En découvrant la réalité carcérale, qui parfois frise l'horreur, ces prisonniers, différents des « prisonniers ordinaires », vont réussir à rendre visible les prisons et aussi apprendre aux autres détenus à contester leurs conditions d'enfermement et à revendiquer leurs droits. Les années 1970, parfois qualifiées de « long mai », vont continuer à être influencées par la contestation culturelle et sociale que représente la contre-culture des années 60<sup>17</sup>. Cette dernière va, entre autres, considérer les marginaux comme étant le facteur principal du combat contre la société qui à l'époque, est perçue par certains comme étant étouffante, trop rigide et conventionnelle<sup>18</sup>. Elle met en cause les pratiques sociales mais aussi les catégories existantes, poussant les frontières de ce qui est considéré comme normal ou non.

Une des particularités de l'idéologie contestataire, réside dans cette volonté de pouvoir donner la voix à ceux qui ne l'ont pas, selon l'idée d'une émancipation (classe, genre, couleur, etc.) et la possibilité d'une véritable transformation d'une condition sociale. Dans cette dynamique, il n'est pas totalement surprenant que les critiques envers les prisons aient pris de l'ampleur, sachant que les prisonniers représentent, pour un certain nombre de contestataires, une figure type de l'injustice, victime d'un ordre social désuet<sup>19</sup>.

Si la Suisse n'a pas connu la même intensité de révoltes comme ses pays voisins (France et Allemagne), la remise en question de l'ordre établi est bien présente surtout chez les étudiants<sup>20</sup>. De ce point de vue, il n'est pas étonnant que des prisons telles que Bellechasse vont se trouver dans le collimateur de

---

<sup>16</sup> Martial GOTTRAUX (s. la dir.), *Prisons, droit pénal : le tournant*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1987, 232 p.

<sup>17</sup> Lilian MATHIEU, *Les années 70, un âge d'or pour les luttes ?*, Paris, Textuel, 2009, 141 p.

<sup>18</sup> Alain TOURAINE « contre-culture » *encyclopædia Universalis* en ligne, consulté le 13 janvier 2021, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/contre-culture/>

<sup>19</sup> Nicolas DERASSE, « De l'ombre à la lumière... », *op cit. p. 3*. D'un autre côté, pour un certain nombre de communistes et personnes appartenant à la nouvelle gauche, les prisonniers « ordinaires » sont considérés comme un lumpenprolétariat et sont de fait peu adéquats pour la cause révolutionnaire, ce qui nuance aussi les regards qu'on pose sur les prisonniers. Grégory SALLE, « Mettre la prison à l'épreuve. Le GIP en guerre contre l'« Intolérable » », *Cultures & Conflits* [En ligne], 55 | automne 2004, mis en ligne le 08 janvier 2010, consulté le 30 novembre : <https://journals.openedition.org/conflits/1580>

<sup>20</sup> Georges ANDREY et alii, *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1998, 1005 p.

nombreux prisonniers. Aux vues de sa situation géographique (campagne fribourgeoise) et affectation (exploitation agricole), l'ancrage religieux du canton (catholique) et dont la tendance politique est conservatrice et très axée sur les valeurs traditionnelles (Kinder, Küche, Kirche), elle ne peut qu'appartenir à « l'ancien » ordre moral et social par excellence. Un des exemples qui peut illustrer cette opposition et ce conflit générationnel, ce sont les objecteurs de consciences qui, en refusant de faire l'armée, vont se retrouver en prison. Si leur impact sur les révoltes et les contestations dans les prisons ne peut peut-être pas être mis au même niveau que les maoïstes en France, ils ont été un élément souvent considéré comme problématique pour les directions des pénitenciers, surtout dans les années 1970 où leur nombre a clairement augmenté. Issus de milieux instruits, ils vont pouvoir mieux formuler leurs critiques et n'hésitent pas à partager avec les autres prisonniers leurs connaissances<sup>21</sup>.

Sans tirer des liens directs entre les différents événements en Europe et ceux en Suisse, il me semble que durant la première moitié des années 1970, l'organisation des mouvements va surtout être influencée par la France. Puis, avec l'arrivée des crises économiques (chômage de masse, crise pétrolière) et le durcissement dans les méthodes de revendications de certains mouvements contestataires, l'influence viendra plus du côté allemand, notamment avec l'enjeu des quartiers de haute sécurité (QHS). Dans tous les cas, une piste intéressante pour des recherches plus approfondies serait de savoir comment les médias ont pu influencer durant l'ensemble des années 1970 les critiques envers les prisons en Suisse. On pense notamment à la diffusion des nouvelles de la Bande à Baader, dont les expériences carcérales négatives et leurs formes de résistance ont été largement diffusées<sup>22</sup>.

Le mouvement contestataire suisse-romand prend, surtout durant les premières années, la forme d'actions très individuelles menées par des prisonniers, ex-détenus ou de petits comités locaux. C'est seulement en 1974, à la suite du décès d'un jeune prisonnier de 18 ans dans les Établissements de la Plaine de l'Orbe, à l'émotion qu'il a provoquée et à différentes mobilisations qui s'en sont suivies, que le GAP va être créé. Il va se répandre dans toute la Suisse romande et se battre, jusqu'en 1986, pour briser l'isolement dans les prisons romandes. Au fil de son existence, les revendications et les actions vont évoluer tout en gardant des éléments centraux comme celui de la rémunération du travail effectué en prison – plus connu sous le nom du pécule. En réfléchissant sur l'influence que les mouvements de contestation ont pu avoir sur le système pénal Suisse, il serait intéressant de mieux comprendre la dynamique décisionnelle face à des thématiques comme la toxicomanie, la maladie mentale ou encore l'incivilité. Comment différents facteurs, tels que l'augmentations de la population toxicomane dans les prisons, les contestations face à la prison ou les asiles ou encore le progrès en matière de compréhension de la délinquance, ont-ils permis des changements sur le code pénal ?

---

<sup>21</sup> Roger GAILLARD, Christian JÖHR, *La Suisse à l'ombre, op. cit.*, p. 78

<sup>22</sup> Je me réfère au travail de séminaire effectué en 2018 avec les Professeurs Clavien et Fayet au sujet du journalisme « *L'épopée Baader-Meinhof* » *Victimes ou bourreaux ? Les représentations du groupe dans la presse suisse romande (1967-1977)*.

A ce stade, si une trame avec comme point central le GAP peut être dessinée, le mouvement contestataire des prisons en Suisse romande ressemble à un emmental avec beaucoup de trous. Des actions existent, des revendications existent, des publications existent, certains acteurs sont identifiés, mais le lien entre ces différents éléments et leurs interactions est difficile à tisser. En effet, à ce jour, il manque des sources permettant de mieux comprendre comment les différents témoignages ont été récoltés et comment l'association arrivait à mobiliser les prisonniers à l'intérieur des prisons. Comme cela a été démontré dans certaines études françaises, l'information circule difficilement à l'intérieur et vers l'extérieur du milieu carcéral. De fait, si des sources montrant la communication entre le groupe romand et différents acteurs (anciens prisonniers, prisonniers, partis politiques, directeurs de prison, etc.) existaient, des nouvelles recherches pourraient montrer une différence – ou des similitudes – dans le fonctionnement de la contestation en comparaison avec d'autres pays comme la France par exemple.

Dans ce travail, il s'agira d'analyser les revendications de ces différentes sources afin de mieux comprendre la dynamique et l'éventuel différence dans la façon de communiquer entre le mouvement se situant à l'intérieur des prisons et celui se trouvant à l'extérieur. Cela permettrait d'une part de mieux comprendre comment ces deux mouvements ont essayé de contourner l'invisibilisation des prisons et des détenus et, d'autre part, comment la priorité des revendications a pu différer selon la vision du mouvement et de l'enjeu du moment.

### 3. Analyse de trois documents, centraux dans la lutte anti-carcérale suisse

Tout en étant influencée par les événements en France, la dynamique en Suisse romande semble différente. Le mouvement contestataire prend, surtout durant les premières années, la forme d'actions très individuelles menées par des prisonniers, ex-détenus ou de petits comités locaux. C'est surtout vers la fin des années 1970 que des mutineries similaires à la France peuvent être observées. Au vu des lectures faites, différentes publications peuvent s'inscrire dans ce mouvement contestataire des prisons des années 1970 et 1980. L'idée de confronter les mouvements contestataires se trouvant à l'intérieur des prisons avec celui se trouvant à l'extérieur vient de la constatation que ces deux mouvements, même en étant en contact l'un avec l'autre, ne peuvent pas avoir les mêmes dynamiques. Ils peuvent, certes, avoir les mêmes buts et les mêmes revendications. Cependant, sachant que leur réalité est très différente et que le contact entre les deux est souvent très limité, des enjeux propres à chaque organisation peuvent se développer. Afin de pouvoir faire cette analyse comparative, trois sources ont été choisies.

#### 3.1 Autopsie d'un pénitencier

Cette brochure est éditée en 1973 et regroupe majoritairement des articles d'un dénommé Bernard Borcard (d'ailleurs éditeur de la brochure) parus dans *Le Républicain*<sup>23</sup> entre septembre 1971 et octobre

---

<sup>23</sup> Journal contestataire dans la région de la Broye encore actif et qui peut être retrouvé aux archives de la BCU Fribourg



1972 (dont il était également l'éditeur) d'Estavayer-le-Lac ainsi que des témoignages, vraisemblablement d'ex-détenus de Bellechasse. La préface est signée Pierrette Blanc, licenciée en droit, journaliste durant cette période et qui est restée longtemps engagée sur les questions autour des prisons<sup>24</sup>. Très critique envers la prison de Bellechasse et son directeur, ce recueil permet d'avoir une trace écrite des débuts des contestations en Suisse et surtout une première vue sur les sujets qui sont critiqués (comme l'utilisation du cachot ou les conditions générales de détention par exemple). Les différents articles rassemblés donnent également des pistes à explorer dans la presse locale concernant certaines affaires ayant des liens avec la prison. Cependant, après avoir discuté avec le fils du désormais décédé Bernard Borcard, il semble que les articles publiés n'étaient pas seulement dans le but de dénoncer le mauvais fonctionnement de Bellechasse mais aussi de se venger du traitement subi lors de son incarcération. Aussi, avant d'être vérifiées (si cela est possible), ces articles doivent-ils être lus à travers ce prisme, ce qui va fatalement nuancer certains aspects, comme certaines critiques envers son directeur par exemple.

### 3.2 *Le Passe-Muraille - Journal des prisonniers*

Édité entre 1976 et 1979 par le GAP, il publie des dossiers autour d'enjeux tels que le suicide, le travail ou encore la censure. Cette dernière constitue un enjeu majeur : comment faire entendre ce qui se passe derrière les murs d'une prison et comment informer les prisonniers de leurs droits ? Le *Journal des prisonniers* devient ainsi le médium qui fait le lien entre l'intérieur et l'extérieur de la prison. Un lieu commun de partage pour celles et ceux qui participent à le faire vivre (anciens détenus, prisonniers, activistes...) et des buts communs : que la population carcérale prenne conscience de ses droits, que l'opinion publique s'indigne des conditions de détention et que, au final, la prison change. À l'intérieur, on y trouve des témoignages de prisonniers sous forme de textes, de poèmes ou encore de dessins. Des articles sur les divers droits des détenus sont exposés, ainsi que des informations pratiques pour les familles des détenus, telles que l'existence de permanences ou encore de l'aide pour les transports menant aux prisons. Des documents et extraits d'articles de quotidiens figurent également afin de dénoncer les agissements des directeurs ou faire le lien avec l'actualité. La majorité des numéros est organisée sous forme de dossiers avec une thématique centrale.

### 3.3 *La Suisse à l'ombre, Guide touristique des plus belles prisons romandes*

Sortie en 1977 et éditée par les Éditions Adversaires à Genève, c'est une source importante. Constituée comme un véritable guide pour les détenus, celui-ci a pour but d'informer ces derniers sur le fonctionnement spécifique des prisons de la Suisse romande. Il est également divisé en différentes thématiques telles que l'enfermement des femmes, la question autour de l'emprisonnement des mineurs,

---

<sup>24</sup> J'ai pu voir qu'elle a écrit des articles et a organisé des conférences encore dans les années 1979.

ou encore la maladie psychique. Il se base également en majeure partie sur des écrits faits par des anciens détenus (la plupart sous anonymat). On retrouve, comme dans *Le passe-muraille*, des témoignages écrits mais également des dessins. Destiné en priorité aux personnes gravitant dans et autour de la prison, la forme d'écriture est très « parlée » avec l'utilisation régulière d'argot ou d'expressions brutes, qui peuvent rendre la lecture compliquée par moments. Très détaillé dans la description des prisons, l'intérêt du livre est qu'il a été pensé d'un bout à l'autre par les premières personnes concernées et non pas par des intellectuels ou des spécialistes en la matière. Étant un livre et non un recueil d'articles ou encore un journal, son « organisation » a été réfléchi, discutée par l'ensemble des collaborateurs afin d'avoir une structure spécifique pour le but établi<sup>25</sup>.

## 4. Méthode de travail et résultats provisoires

### 4.1. Méthodologie

Afin de faciliter l'analyse des trois sources, il m'a semblé judicieux de définir un enjeu principal, un peu comme une base incontournable à laquelle les deux mouvements ont dû se confronter. Dans ce sens, l'invisibilisation de la prison et des prisonniers m'a paru évidente, sachant qu'elle constitue un véritable obstacle dans la connaissance, la compréhension et finalement la résolution des problèmes que rencontrent les prisonniers. N'ayant pas pu faire une recherche suffisamment approfondie afin de pouvoir répondre de manière éclairée à la raison de cette mise à l'ombre, le sujet me semble très intéressant à développer, surtout que, malgré les progrès qui ont été fait sur certains aspects de la prison, celle-ci semble perdurer.

A partir de cette base, j'ai créé trois grilles de dépouillement qui ont pris la forme de tableaux, chacune se focalisant et permettant d'analyser le contenu spécifique des trois sources. Tirés de la brochure *La Suisse à l'ombre*, seule l'introduction et le chapitre sur Bellechasse ont été pris en considération pour ce travail. Concernant *Le Passe-Muraille*, les annexes, une brochure sur le pécule et un dossier spécial sur les QHS n'ont pas été pris en compte par manque de temps et de place. Chaque grille a donc des spécificités sachant que les sources n'ont pas le même format ni le même contenu. Après avoir travaillé avec celles-ci, je pense qu'en prenant un peu plus de temps de réflexion sur la problématique, l'organisation et l'information recherchée, une seule grille pour les trois aurait pu être trouvée ; à retravailler et à affiner, donc. Si cette recherche devait être approfondie, je mettrais en place un système plus performant, permettant de faire ressortir des informations à une échelle plus grande et précise.

---

<sup>25</sup> L'introduction du livre permet de bien comprendre les buts, la dynamique et la raison de certains choix rédactionnelles.

Dans les différents tableaux que j'ai utilisés pour faire mon analyse, les questions qui se retrouvent sont : le type de critique, le type de revendication, la ou les personnes concernées directement, le ton utilisé, le lien entre ce qui est critiqué et l'actualité ainsi que le sujet central ou connexe dans la dénonciation. Ainsi avec ces différentes catégories, il devient possible d'observer et de mettre en lumière si des variations importantes existent dans la manière d'exprimer certaines revendications et dans la priorisation de celles-ci, de faire ressortir les stratégies déployées afin de rendre plus visibles les problèmes que connaissent les prisonniers, le ton des revendications ou encore certaines prises de position.

#### 4.2. *Un but commun – rendre visible la prison*

De manière globale, il n'y a pas une grande différence dans les critiques qui sont avancées. Pour l'ensemble, il y a cette volonté de rendre visible la prison et de dénoncer la condition dans laquelle vivent les prisonniers. Cependant, on peut percevoir des variations dans l'intention, la manière de dénoncer et de rendre visible ce qui est critiqué. Cela est probablement dû en partie à la temporalité de la publication de ces documents mais pas seulement. Par exemple, l'auteur des articles de l'*Autopsie d'un pénitencier* cherche seulement à dénoncer et à révéler le dysfonctionnement de la direction, voire à se venger. Cependant, on peut également y observer la volonté de ces pionniers de la contestation de frapper fort afin de pouvoir se faire entendre et d'obtenir des réactions. S'il est soutenu par une préface et des témoignages d'autres anciens détenus, cela reste toutefois une action solitaire. A l'opposé, *Le Passe-Muraille*, déjà très différent dans son rôle, est plus dans une dynamique de contestation mais aussi d'information dans le but d'apporter de véritables changements dans la condition carcérale. On perçoit bien la présence d'un groupe, derrière ce qui est diffusé, qui veut aider les prisonniers à s'organiser et à entreprendre des actions concrètes. *La Suisse à l'ombre* est peut-être l'élément qui se retrouve un peu décalé, étant un réservoir à réflexion mais aussi un acte de dénonciation. On peut plus difficilement le cataloguer et la question de savoir pour qui il est vraiment destiné reste selon moi ouverte.

Étant donné qu'il n'y a aucune hiérarchisation dans les critiques ou revendications présentes dans les sources et que tout est mis sur un même niveau, il aurait été judicieux de former des groupes thématiques facilitant l'analyse. Néanmoins, quatre sujets reviennent souvent.

#### 4.3. *Critique envers les directeurs*

La critique envers les directeurs et collaborateurs des prisons (particulièrement le directeur de Bellechasse, une constante), le pécule et le droit à un salaire digne pour les prisonniers, la réinsertion et le suicide en prison. Bien sûr que les conditions de détention sont dénoncées de manière régulière, mais elles ont un peu tendance à se diluer, tant les critiques émises sont nombreuses.

A propos des directeurs – ou de toute autre personne qui travaille avec la direction – on retrouve dans les trois sources ce ton frontal, souvent assez satirique et moqueur au niveau de l'écriture. Par exemple, dans *La Suisse à l'ombre*, Max Rentsch, le directeur de Bellechasse est vu comme une sorte « d'Ubu-roi de la betterave »<sup>26</sup>. Au-delà des descriptions ironiques, les critiques qui se retrouvent et qui sont répétées plusieurs fois, concernent surtout l'incompétence de gérer la prison due à une incompréhension totale de la situation des prisonniers. Spécialement pour Bellechasse, la vétusté de la bâtisse et de ses installations mais également sa fonction agricole apparaissent comme appartenant à une autre époque, très en décalage avec une nouvelle génération de détenus. L'incapacité répétée des différentes directions ou commissions d'être à l'écoute et de prendre en considération les plaintes des détenus revient très souvent, au point qu'on se demande si les deux parties ont pu côtoyer les mêmes lieux. A cela s'ajoute encore la non-formation des gardiens ainsi que les repréailles régulières qu'ils infligent aux détenus, la non-présence de personnes qualifiées telles que des assistants sociaux et la présence limitée de médecins et psychiatres. Ces actes réveillent chez les prisonniers l'impression de ne pas être considérés comme des êtres humains et d'en perdre leur dignité, couplée avec une impression d'injustice<sup>27</sup>.

Sachant que les trois sources ont été créées dans une dynamique contestataire, afin de dénoncer un système et son fonctionnement, on n'est pas surpris de trouver très peu d'informations qui proviennent directement de la part des directions ou encore des autorités concernées. Les trois sources font régulièrement référence à des événements, articles et lieux qui impliquent soit les directeurs des pénitenciers ou toute autre personne étant considérée comme étant « contre » les prisonniers et c'est toujours dans le but de dénoncer leurs actions et prises de parole. En aucun cas ne figure un « droit de réponse » ou un chapitre avec un regard des autorités. Est-ce qu'on leur a proposé de participer et l'ont-ils refusé ? Impossible à dire, en tout cas, cela ne semble pas être le cas après une première analyse des sources. Afin d'avoir une compréhension plus complète des attitudes des directions face aux diverses revendications et leur vision sur les prisonniers et la prison, l'analyse de sources des instances telles que les commissions d'enquête sur les prisons, les directions des prisons et des Conseils d'États sont indispensables. Une recherche prenant en compte des articles des quotidiens courants ainsi que des journaux de gauche tels que *Tout va bien*<sup>28</sup> pourraient également apporter un éclairage sur le regard public du prisonnier qui contribue en partie de cautionner la dynamique carcérale.

#### 4.4. Le suicide

Dans les dossiers et chapitres qui traitent le suicide et la médicalisation, on peut observer ce que les sociologues interactionnistes nomment la *mortification*. Pour ces derniers, la délinquance ou encore la maladie mentale n'est pas une condition innée à la personne mais le résultat d'une assignation liée au

---

<sup>26</sup> Roger GAILLARD, Christian JÖHR, *La Suisse à l'ombre*, op.cit., p. 61

<sup>27</sup> Bernard BORCARD, *Autopsie d'un pénitencier*, p. 29

<sup>28</sup> *Tout va bien* est une revue mensuelle créée par des militants de gauche romands ayant traversé Mai 68, non liés à des partis de gauche ou aux groupuscules d'extrême-gauche, mais proches de ces derniers, édité entre 1971 et 1984

contrôle social sur l'identité dans le cadre des institutions sociales. Cette « carrière morale » se fait petit-à-petit avec une dégradation de la personnalité. On n'a plus d'identité sociale hormis celle créée dans l'institution avec comme résultat une perte d'autonomie<sup>29</sup>. Dans les prisons, aux vu de mes lectures, ce processus influence la santé mentale des prisonniers mais aussi leur capacité de pouvoir se responsabiliser et s'engager dans les contestations<sup>30</sup>.

#### 4.5. Un salaire digne à la place du pécule

La thématique autour de la rémunération du travail et du « pécule » va également être abordée dans les trois sources mais c'est surtout *Le Passe-Muraille* qui va en faire son cheval de bataille. Brochures et pétitions vont circuler à l'intérieur de celui-ci pour que les prisonniers puissent s'engager et obtenir le droit à un salaire digne. Pour les comités de soutien tels que le GAP, l'enjeu du pécule réside dans la qualité de réinsertion, permettant que le prisonnier ne soit pas sur la paille à sa sortie tout en sachant que, pour une grande partie des prisonniers, l'enjeu concerne plus souvent leur quotidien et la possibilité de l'améliorer à travers des achats basiques<sup>31</sup>. Ainsi, on peut mettre le doigt sur cette temporalité qui pose malgré tout un problème dans l'engagement sur le long terme des prisonniers dans les mouvements contestataires. Vu qu'en moyenne les personnes enfermées restent en dessous de six mois, la majorité se focalisent sur des problèmes qu'ils vivent sur le moment même, sans penser aux suivants ou à un retour en prison pour récidive.

## Conclusion

Pour un certain nombre de personnes, la mise à l'ombre d'une partie de la population ainsi que l'existence de la prison peuvent sembler justifiées sachant qu'au final, cela concerne ceux qui, *a priori*, ne s'intègrent pas correctement dans la société et avec qui « il ne faut pas trainer ». Pourtant la prison fait bel et bien partie de notre société et participe pour beaucoup à son fonctionnement. Alors pourquoi ce silence ? Dans l'introduction du livre *La Suisse à l'ombre*, on se pose également cette question.

« [...] on n'avait vraiment aucune idée de l'énormité de la trouille, de l'hypocrisie, de la mauvaise conscience qui entoure ce monde du silence, gris, opaque et bien étanche, qu'est le carcéral – en dépit de toute logique d'ailleurs... Financé par les contribuables, la prison est un service public au même titre que la voirie. On serait en droit d'attendre une certaine « transparence » »<sup>32</sup>.

A ce stade de la recherche, pas de réponse, mais plutôt la constatation que certaines thématiques tournent en boucle et refont surface. Plus de quarante années plus tard, lors de l'émission Forum en juillet 2020, les mêmes sujets qui ont été évoqués dans ce travail sont exposés. Le député au Grand conseil genevois,

---

<sup>29</sup> Notes du cours « Introduction à a sociologie » suivi le semestre de printemps 2018 avec Professeur Poglia, qui résume le concept qui se trouve dans le livre *Asile* de Goffman.

<sup>30</sup> Thomas VON ALLMEN, *Le Groupe Action Prison (1975-1986) Histoire d'une mobilisation*, op.cit., p.81

<sup>31</sup> Roger GAILLARD, Christian JÖHR, *La Suisse à l'ombre*, op.cit., p. 78

<sup>32</sup> Roger GAILLARD, Christian JÖHR, *La Suisse à l'ombre*, op.cit., p.7

Alberto Velasco<sup>33</sup>, y dénonce le manque de possibilité de se former, les conditions de détention indignes pour les prisonniers mais aussi pour ceux qui y travaillent. Il fait aussi remarquer qu'il y a déjà vingt ans en arrière, des recommandations avaient été proposées au sujet de Champdollon, mais que rien n'a jamais été fait...

Au terme de ce travail de recherche, on ne peut que s'interroger et rester songeur vis-à-vis de la permanence des conditions de détentions des prisonniers et de leur invisibilisation tant dans les médias que dans les préoccupations de la population, des politiques ou du champ académique et ce, malgré des progrès et avancées notables dans la compréhension de ce phénomène.

---

<sup>33</sup> RTS, *Forum, Vers une décroissance carcérale*, Genève, 13 juillet 2020, consulté le 7 janvier 2021 <https://www.rts.ch/play/radio/forum/audio/le-debat-vers-une-decroissance-carcerale?id=11451280>

## Bibliographie

### SOURCES

BORCARD, Bernard *Autopsie d'un pénitencier*, Estavayer-le-Lac, imprimerie Bernard Borcard, 1973, 118 p.

*Le Passe-Muraille, Journal des prisonniers*, Rapidoffset, La Chaux-de-Fonds, publié entre 1976 et 1979 (17 numéros)

GAILLARD, Roger, JÖHR, Christian, *La Suisse à l'ombre. Guide touristique des plus belles prisons romandes*, Genève, Éditions Adversaires, 1977, 299 p.

### LITTÉRATURE SECONDAIRE

ANDREY, Georges et alii, *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1998, 1005 p.

ARTIÈRES, Philippe (s. la Dir.), *Attica USA 1971*, Cherbourg, Le point du jour, centre d'art, 2017, 351 p.

ARTIÈRES, Philippe, QUÉRO, Laurent, ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, *Le Groupe d'information sur les prisons. Archives d'une lutte, 1970-1972*, L'Abbaye D'Ardenne, IMEC, 2003, 349 p.

BECKER, Howard S, *Outsiders, Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, 247 p.

BÉRARD, Jean, *La justice en procès. Les mouvements de contestation face au système pénal (1968-1983)*, Paris, Les presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2013, 296 p.

CHARBIT, Joël, RICORDEAU, Gwenola, « La prison, un espace de résistances et de mobilisations », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], 21 | 2020, mis en ligne le 17 décembre 2020, consulté le 27 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/12041>

DERASSE, Nicolas, « De l'ombre à la lumière : les révoltes pénitentiaires dans la France des années 1970 », *Criminocorpus* [En ligne], L'administration pénitentiaire, 1945, 1975, 2015. Naissance des réformes, problématiques, actualité, Partie 1- La réforme pénitentiaire de 1945 : l'amendement du condamné, mis en ligne le 09 septembre 2019, consulté le 25 septembre 2020. URL : <https://journals.openedition.org/criminocorpus/6256>

FASEL, Jacques, *Droit de révolte*, Lausanne, Edition d'en bas, 2019, 165 p.

FINK, Daniel, *La prisons en Suisse : Un état des lieux*, Lausanne, PPUR-Presses Polytechniques, 2017, 136 p.

GUÉRIN, Anne, *Prisonniers en révolte. Quotidien carcéral, mutineries et politiques pénitentiaire (1970-1980)*, Marseille, Agone, 2013, 400 p.

GOFFMAN, Erving, *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de minuit, 1968, 452 p.

GOFFMAN, Erving, *Stigmates, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de minuit, 1975, 176 p.

GOTTRAUX, Martial (s. la dir.), *Prisons, droit pénal : le tournant*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1987, 232 p.

LIVROZET, Serge, *De la prison à la révolte, essai-témoignage*, Paris, Mercure de France, 1973, 221 p.

MATHIEU, Lilian, *Les années 70, un âge d'or pour les luttes ?*, Paris, Textuel, 2009, 141 p.

PERROT, Michelle, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIXe siècle*, Paris, Flammarion, 2001, 427 p.

SALLE, Grégory, « Statactivism against the penal machinery in the aftermath of '1968': The Case of the French Groupe d'Information Sur les Prisons », *Partecipazione e conflitto - PArticipation and COnflict*, Università del Salento, 2014, 7 (2), pp. 221-236. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02450676>

SALLE, Grégory, « Mettre la prison à l'épreuve. Le GIP en guerre contre l' « Intolérable » », *Cultures & Conflits* [En ligne], 55 | automne 2004, mis en ligne le 08 janvier 2010, consulté le 30 novembre : <https://journals.openedition.org/conflits/1580>

SALLE, Grégory, « Bénéficiaires secondaires du crime, selon Karl Marx », *Savoir/Agir*, 2009/3 (n° 9), p. 13-16. Consulté le 10 janvier 2020, URL : <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2009-3-page-13.htm>

TOURAINÉ Alain « contre-culture » *encyclopædia Universalis* en ligne, consulté le 13 janvier 2021, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/contre-culture/>

VON ALLMEN, Thomas, *Le Groupe Action Prison (1975-1986) Histoire d'une mobilisation*, Mémoire de licence de la faculté des sciences et politiques, institut d'études politiques et internationales, Lausanne, Université de Lausanne, 2006, 112 p.

#### *Documentaire et émission télévision*

DROLC, Nicolas, *Sur les toits-Hiver 1972 : mutineries dans les prisons françaises*, les Mutins de pangée, Slowboat films, 2014, 00 :41 :51-00 :42 :58

RTS, *Forum, Vers une décroissance carcérale*, Genève, 13 juillet 2020, consulté le 7 janvier 2021 <https://www.rts.ch/play/radio/forum/audio/le-debat-vers-une-decroissance-carcerale?id=11451280>

#### *Sites internet officiels*

Champ Pénal/ Penal Field, <https://journals.openedition.org/champpenal/>  
Résolument pluridisciplinaire, elle publie des contributions rigoureuses participant à l'analyse des fondements sociaux, juridiques, historiques, politiques, économiques, culturels, idéologiques, scientifiques.